

APPLIQUER LA CONVENTION IRSA

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA125	3 jours - 21 h	Bases	Présentiel ou à distance	1789,00 €

LIEUX ET DATES :**PARIS**

- Du 14/05/2025 au 16/05/2025
- Du 12/11/2025 au 14/11/2025

OBJECTIFS

- Comprendre les mécanismes de la convention IRSA
- Identifier et mettre en œuvre les règles et procédures de gestion applicables
- Indemniser l'assuré puis exercer le recours dans le cadre de la convention IRSA

Métiers préparés :

Chargés d'indemnisation automobiles matériels

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

[Consultez le taux de satisfaction de nos formations](#)

[ici >>](#)

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Ce stage favorise la réflexion et l'analyse des implications de la convention IRSA dans la gestion des sinistres matériels automobiles. Des cas pratiques sur le droit à réparation, l'application du barème de recours et des différents titres de la Convention IRSA sont réalisés.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance automobile, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

- A. Loi BADINTER
 - 1. Grands principes
 - 2. Limites du droit à l'indemnisation
- B. Convention IRSA
 - 1. Introduction
 - 2. Dispositions générales
 - 3. Règles communes de gestion
 - 4. Assiette de recours
 - 5. Accident entre 2 véhicules
 - 6. Barème de répartition des recours entre adhérents (annexe 1)
 - 7. Accidents en chaîne
 - 8. Carambolages entre 3 et 7 véhicules
 - 9. Carambolages de plus de 7 véhicules
 - 10. Règlement des litiges
 - 11. Dommages causés à une chose inerte

Validation des acquis :

- **Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM**
- **Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage**
- **Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation**

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Chargés d'indemnisation automobiles matériels
Gestionnaires recours automobile
Conseillers clientèle

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.
[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

1789,00 €

Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 01/05/2025 à 10:47